



Union nationale
des syndicats de détaillants
en fruits, légumes
et primeurs

Communiqué de presse

Paris, le 26 juin 2014

Interdiction des sacs plastiques = un surcoût de 300 millions d'euros pour les commerçants soit une hausse inévitable des prix Le pouvoir d'achat des Français encore amputé par le Gouvernement

Les détaillants de fruits et légumes, qu'ils soient sur les marchés ou dans les magasins, et les enseignes de la distribution s'insurgent contre le vote en Commission, à l'Assemblée Nationale, d'un amendement du Gouvernement au projet de loi Biodiversité, visant à interdire tous les sacs plastiques, dont ceux utilisés pour l'achat des fruits et légumes, à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces 12 milliards de sacs fruits et légumes, distribués chaque année, sont indispensables pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Cette mesure, adoptée sans concertation, représente un surcoût de 300 millions d'euros et entrainera une hausse des prix, notamment des fruits et légumes. A l'heure où les Français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat, une telle inflation sur des produits alimentaires de première nécessité est un frein supplémentaire à la consommation.

Au plan environnemental, l'effet positif de cette mesure, visant à assurer le développement des sacs biodégradables, n'est pas démontré et a également pour conséquence de diminuer les surfaces agricoles dédiées à l'alimentation.

Les détaillants de fruits et légumes et les enseignes de la distribution appellent le Parlement à supprimer cette mesure, décidée par le Gouvernement, lors du prochain vote en séance publique. Entamer encore le pouvoir d'achat des Français, dans le contexte économique actuel, est irresponsable.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 750 hypermarchés, 5 400 supermarchés, 4 700 maxi discomptes et 17 950 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

www.fcd.asso.fr – www.fcd-leblog.fr

UNFD : l'Union nationale des syndicats de détaillants en fruits, légumes et primeurs fédère au niveau national 14 600 primeurs (dont 10 164 sur marchés), représentant près de 30 % de la distribution de fruits et légumes en France et 35000 actifs dont 16000 salariés. L'UNFD assure la représentation et la défense des intérêts politiques, fiscaux et sociaux des commerçants de proximité commercialisant des fruits et légumes frais.

www.unfd.fr